Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-212900799-20260429-D20260429AFFC-DE

DÉP ARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE HENVIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf du mois d'avril, le Conseil Municipal de la Commune de Henvic s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie, à 18h30, sous la présidence de Madame Anne Lise JACQ, Maire de HENVIC, suivant convocation faite le 13 avril deux mille vingt-six.

Conseillers en exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15

Etaient présents : BELLEC Valérie, BOURVEN Jean Charles, BOUSTOULER Christèle, GUYOMARC'H Daniel, IGNACIO Ivan, JACQ Anne-Lise, LEFEBVRE Françoise, LERAN Marie-Christine, LE GOFF Thomas, LE LAY Marion, LESANN Marie Agnès, MARC Xavier, MARREC SEVERE Christelle, MARTIN Denis, MENE Guy,

Absents, excusés :

Secrétaire de séance : LESANN Marie Agnès

2. Affectation du résultat 2025, budget principal de la commune

Le Compte Financier Unique de la Commune présente un résultat excédentaire pour l'exercice 2025 en fonctionnement de 221 037.58 €,

Ajouté au report 2024 de 613 591.37 €, diminué de l'affectation à la section d'investissement de 350 000 € et ajouté à l'intégration du résultat par opération d'ordre non budgétaire il atteint 485 128.11 €

Il est proposé de le répartir de la manière suivante cette année :

Résultat de clôture de l'exercice 2025	485 128.11
Part affecté au fonctionnement	385 128.11
Part affecté à l'investissement	100 000.00

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de clôture 2025 selon la répartition proposée

Ainsi fait et délibéré le jour mois et an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire, Anne-Lise JACQ
Acte rendu exécutoire

MAIRIE DE HENVIC
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29670 (Finistère)

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-212900799-20260429-D20260429AFFC-DE

après publication du
Et dépôt en Sous Préfecture le